



ÉCRIRE POUR LES DROITS

AGISSEZ CONTRE LES ATTEINTES AUX DROITS HUMAINS

AMNESTY INTERNATIONAL



ÉCRIRE POUR LES DROITS 5-13 DÉCEMBRE 2009

L'action Écrire pour les droits d'Amnesty International a lieu chaque année, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits de l'homme, le 10 décembre. Chaque année, des gens du monde entier se rassemblent pour exiger que les droits des personnes soient respectés, protégés et réalisés, et se montrer solidaires avec les personnes dont les droits sont bafoués.

Les participants écrivent des lettres, envoient des fax et des courriels, ou signent des pétitions. Ils demandent la protection des défenseurs des droits humains et la libération des prisonniers d'opinion. Ils dénoncent les injustices et demandent des comptes.

Cette année, Amnesty International lance un appel à l'action en faveur de personnes subissant des atteintes aux droits humains en Colombie, en Égypte, en Guinée équatoriale, en Éthiopie, en Grèce, au Népal, au Nicaragua, dans les territoires palestiniens occupés, en Ouzbékistan et au Viêt-Nam. Vous pouvez trouver des informations sur certaines de ces personnes au verso. Pour obtenir des détails sur d'autres personnes emprisonnées, torturées ou maltraitées pour avoir exprimé pacifiquement leurs opinions ou pour avoir défendu les droits humains, rendez-vous sur : www.amnesty.org/fr/individuals-at-risk.

Vos lettres, ainsi que celles de milliers d'autres, contribueront à faire pression sur les gouvernements et les organisations internationales qui ne font pas cesser ces atteintes. Elles peuvent aider les personnes concernées à faire entendre leur voix.

AMNESTY INTERNATIONAL ÉCRIRE POUR
INTERNATIONAL ÉCRIRE POUR LES DROITS
AL ÉCRIRE POUR LES DROITS AMNESTY IN
AMNESTY INTERNATIONAL ÉCRIRE POUR

ÉCRIRE POUR LES DROITS

LA SOLIDARITÉ, ÇA MARCHE !

« J'ai passé neuf cents jours sur une "île de torture", dont sept cents à l'isolement. Si j'ai tenu, c'est uniquement grâce au soutien des personnes qui s'inquiétaient de mon sort. C'est la seule chose qui m'a donné de la force. »

Mutabar Tadzhibaeva, présidente du Utiuraklar Club, une organisation de défense des droits humains indépendante d'Ouzbékistan. En mars 2006, elle avait été condamnée à huit ans de prison et a été libérée de façon anticipée en juin 2008. Les participants de l'action de 2006 lui ont envoyé des lettres de soutien.

L'ÉCRITURE DE LETTRES, ÇA MARCHE !

« Tant de membres de l'ASI ont dit combien ils se sentaient encouragés chaque fois qu'ils passaient à côté des kilos de lettres d'Amnesty entreposées dans le bureau. »

Témoignages de membres de l'Asociación para una Sociedad más Justa (ASJ, Association pour une société plus juste). Deux membres du personnel qui subissaient des menaces et des intimidations ont reçu des messages de soutien à l'occasion de l'action de 2007.

KONSTANTINA KOUNEVA, GRÈCE

Le 22 décembre 2008, Konstantina Kouneva, travailleuse migrante bulgare et dirigeante syndicale, a été grièvement blessée par une attaque à l'acide sulfurique. Cette agression l'a laissée borgne – sa vision est limitée dans l'autre œil – et lui a également occasionné de graves lésions au larynx, à l'œsophage et à l'estomac. La police a omis de tenir compte de ses activités syndicales au cours de l'enquête.

En juin 2009, le juge d'instruction chargé de l'affaire a décidé de mettre fin à l'enquête, alors que les auteurs n'avaient pas encore été identifiés. Les avocats de Konstantina Kouneva estiment que l'enquête présentait des vices de forme. Konstantina Kouneva est encore à l'hôpital et attend plusieurs opérations supplémentaires.

VEUILLEZ ÉCRIRE À :

Director of the Prosecutor's Office of the First Instance
Courts of Athens
(κύριον Προϊστάμενο Εισαγγελίας
Πρωτοδικών)
Building No. 16
Proin Sholi Evelpidon
Athens 10167
Grèce

- exigez que l'enquête relative à l'agression de Konstantina Kouneva se poursuive, en toute impartialité et indépendance, et qu'elle aboutisse à la comparution en justice des agresseurs ;
- demandez que soit assurée la protection d'autres défenseurs des droits humains et syndicalistes, menacés par des attaques similaires.



© DR

Konstantina Kouneva,
photographiée avant
l'attaque.



NGUYEN VAN DAI ET LE THI CONG NHAN, VIET NAM

Nguyen Van Dai (40 ans) et Le Thi Cong Nhan (30 ans), deux avocats spécialisés dans la défense des droits humains, ont été incarcérés en mai 2007 pour « propagande contre l'État ». Nguyen Van Dai et Le Thi Cong Nhan ont été condamnés respectivement à cinq et à quatre ans d'emprisonnement.

Leurs peines ont été réduites d'un an chacun en appel le 27 novembre 2007. Amnesty International considère ces personnes comme des prisonniers d'opinion et demande leur libération immédiate.

VEUILLEZ ÉCRIRE À :

Nguyen Tan Dung
Bureau du Premier ministre
Hoang Hoa Tham
Ha Noi
République socialiste du Viêt-Nam
Fax : + 8443 823 1872 (c/o Ministry of Foreign Affairs)
Formule d'appel : Dear Prime Minister, / Monsieur le Premier ministre,

- demandez la libération immédiate et inconditionnelle de Le Thi Cong Nhan et Nguyen Van Dai, qui sont des prisonniers d'opinion ;
- demandez au Premier ministre de veiller à ce que ces personnes soient autorisées à recevoir des visites régulières de leur famille, ainsi que des soins médicaux appropriés.



© freeDai-Nhan.org

Nguyen Van Dai



© freeDai-Nhan.org

Le Thi Cong Nhan



LA COMMUNAUTÉ DE PAIX DE SAN JOSÉ DE APARTADÓ, COLOMBIE

Les membres de la communauté de paix de San José de Apartadó, dans la municipalité d'Apartadó (département d'Antioquia), ont subi des menaces et des attaques répétées car ils refusent de participer au conflit armé qui déchire le pays depuis quarante ans.

Plus de 170 personnes ont été tuées depuis la création de la communauté, en 1997. Les autorités colombiennes ont fait peu de progrès dans les enquêtes portant sur les exactions commises contre cette communauté.

VEUILLEZ ÉCRIRE À :

Señor Presidente Álvaro Uribe Vélez
Presidente de la República
Palacio de Nariño
Carrera 8 No.7-26
Bogotá
Colombie
Fax : +57 1 337 5890
Formule d'appel : Excmo. Sr. Presidente Uribe,
/ Monsieur le Président de la République,

- soulignez le droit qu'ont les civils de rester en dehors du conflit. Ce droit doit être respecté par les parties au conflit ;
- Demandez que des enquêtes soient ouvertes sur toutes les atteintes aux droits humains dont ont été victimes des membres de la communauté de paix de San José de Apartadó, et que les responsables soient traduits en justice.
- appelez les autorités colombiennes à prendre toutes les mesures nécessaires, en accord avec les personnes en danger, pour assurer la sécurité de ces dernières.



© DR

Enfants de la communauté de
paix de San José de Apartadó
(Colombie).



BIRTUKAN MIDEKSA, ÉTHIOPIE

Birtukan Mideksa, une dirigeante d'un parti d'opposition, purge une peine d'emprisonnement à perpétuité dans la prison de Kaliti, à Addis-Abeba. Amnesty International considère cette femme comme une prisonnière d'opinion, arrêtée pour le simple fait d'avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression et d'association.

Elle a été accusée de trahison, entre autres charges, reconnue coupable et condamnée à la prison à vie, à la suite de manifestations contestant les résultats d'élections, en juin et en novembre 2005. Elle avait été graciée et remise en liberté en juin 2007, après avoir passé plus de dix-huit mois en prison. En décembre 2008, elle a été de nouveau arrêtée parce qu'elle avait fait une déclaration au sujet de sa grâce alors qu'elle se

trouvait à l'étranger. Lorsqu'elle est rentrée en Éthiopie, le ministère de la Justice a annulé la grâce qui lui avait été octroyée et rétabli la peine de réclusion à perpétuité prononcée à l'origine.

VEUILLEZ ÉCRIRE À :

Karel de Gucht
European Commissioner for Humanitarian
and Development Aid
Berlaymont 10 /165
1049 Bruxelles
Belgique

- exprimez votre préoccupation concernant la nouvelle sentence de prison à vie imposée à Birtukan Mideksa à la suite de sa nouvelle arrestation en décembre 2008 ;
- exhortez-le à utiliser tous les moyens diplomatiques pour encourager le gouvernement éthiopien à libérer Birtukan Mideksa immédiatement et sans condition.



© Amnesty International

Birtukan Mideksa



LA SOLIDARITÉ, ÇA MARCHE !

« Je sais qu'il est essentiel de ne pas se sentir seul. Ces encouragements, cette force et ce soutien [...], on les retrouve dans les milliers de lettres de solidarité que nous adressent ces gens merveilleux qui forment Amnesty International. »

Jorge Velásquez, de nationalité guatémaltèque, a fait campagne pour que les assassins de sa fille, Claudina Velásquez, âgée de dix-neuf ans, soient identifiés et traduits en justice.

Les participants de l'action de 2006 lui ont envoyé des lettres de soutien.

LE MILITANTISME, ÇA MARCHE !

« Je ne trouve pas les mots pour exprimer ma profonde gratitude pour votre soutien dans ces moments difficiles. Les cartes que vous avez envoyées ont reconforté des milliers de femmes du Nord-Kivu qui avaient perdu tout espoir. »

Justine Masika Bihamba, coordonnatrice au sein de l'ONG Synergie des femmes contre les violences sexuelles (République démocratique du Congo). Les participants de l'action de 2008 lui ont envoyé des lettres de soutien.

LES HAMEAUX DE HUMSA ET HADIDIYA, DANS LES TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS

Des familles palestiniennes vivant dans les hameaux de Humsa et de Hadidiya, dans la vallée du Jourdain (Cisjordanie), une partie des territoires palestiniens occupés, sont quotidiennement menacées d'expulsion par l'armée israélienne. Ces gens ne peuvent pas circuler librement et se voient refuser l'accès à l'eau et aux terres dont ils ont besoin pour survivre.

Ces expulsions font partie d'un schéma continu de discrimination, dans lequel les maisons palestiniennes sont détruites tandis que des dizaines de colonies israéliennes, illégales au regard du droit international, sont construites et développées sur le territoire palestinien occupé, et bénéficient de ses ressources naturelles.

VEUILLEZ ÉCRIRE À :

Benjamin Netanyahu
Prime Minister
Office of the Prime Minister
3 Kaplan Street
Hakiryia,
Jérusalem 91950
Israël
Fax : +972 2 566 4838, +972 2 649 6659
Courriel : bnetanyahu@knesset.gov.il
Formule d'appel : Dear Prime Minister,
/ Monsieur le Premier ministre,

- dites-vous inquiet à l'idée que les habitants des villages de Hadidiya et de Humsa risquent de voir leurs habitations détruites et d'être expulsés de la zone ;
- demandez l'annulation immédiate de toutes les ordonnances de démolition et d'expulsion, la fin des discriminations et du harcèlement, et la restitution des biens confisqués.



© Amnesty International

L'armée israélienne détruit des habitations et des enclos appartenant à quatre familles palestiniennes (Cisjordanie, territoires palestiniens occupés, 6 février 2008).



© Amnesty International

PASSEZ À L'ACTION !

Participez à l'action **Écrire pour les droits d'Amnesty International**, du 5 au 13 décembre 2009.

- Faites-le seul ou prenez part à l'une des séances d'écriture de lettres organisées à travers le monde. Pour obtenir des détails, prenez contact avec un bureau d'Amnesty International près de chez vous, via www.amnesty.org.
- Organisez un événement pour la Journée des droits de l'homme et invitez les gens à se réunir et à agir. Parlez des personnes citées dans l'action de 2009 sur votre blog, ou dans des réseaux sociaux.

Images de couverture (de gauche à droite à partir du haut) : Actions Écrire pour les droits au Canada, en Corée du Sud, en Pologne, en Mongolie et en Tunisie.

© Amnesty International

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Amnesty International est un mouvement mondial regroupant 2,2 millions de personnes dans plus de 150 pays et territoires qui luttent pour mettre fin aux atteintes graves aux droits humains.

La vision d'Amnesty International est celle d'un monde où chacun peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres textes internationaux relatifs aux droits humains.

Essentiellement financée par ses membres et les dons de particuliers, Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de toute croyance religieuse.

Décembre 2009
Index : ACT 30/008/2009

Amnesty International
Secrétariat international
Peter Benenson House
1 Easton Street
Londres WC1X 0DW
Royaume-Uni

www.amnesty.org